



9% TTC

CLEFS EN MAINS

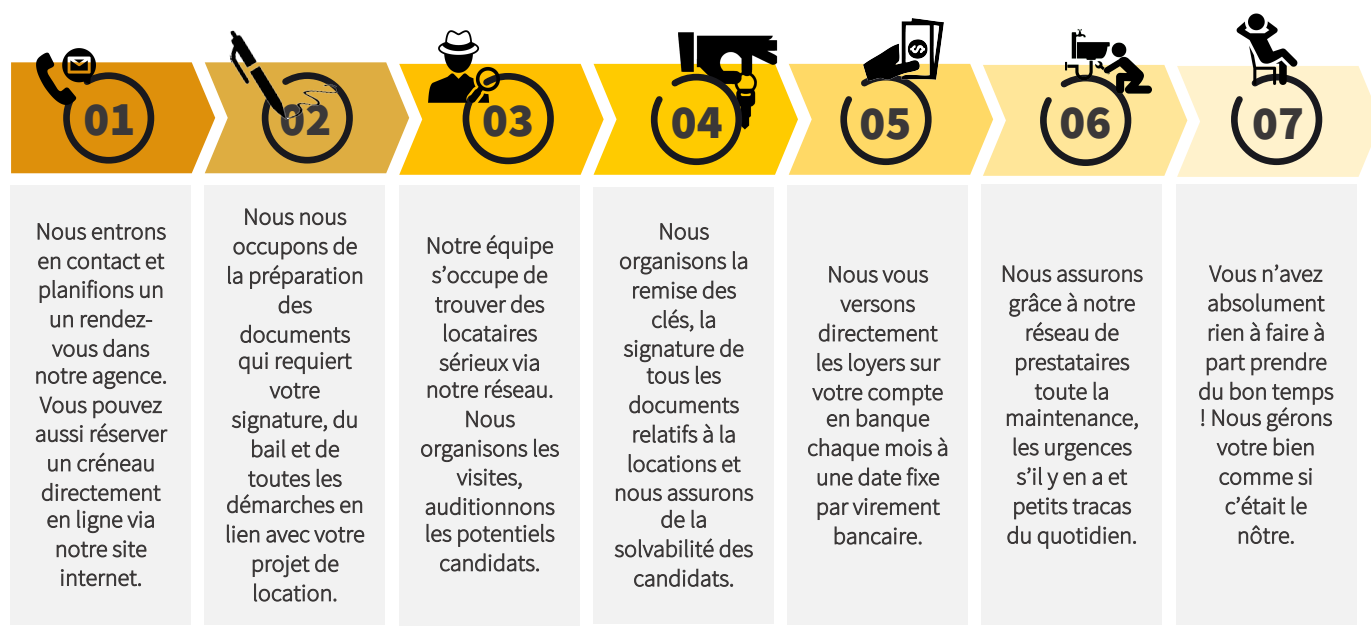
- Estimation de la valeur locative
- Recherche et sélection des candidats locataires
- Visite de votre bien
- Rédaction du bail et des avis d'échéance
- Encaissement des loyers
- Délivrance des quittances de loyer
- Rédaction des états des lieux d'entrée et de sortie
- Suivi des travaux d'entretien courant à la charge du propriétaire
- Etablissement de la régularisation annuelle des charges locatives
- + Règlement des appels de charges du syndic
- + Gestion complète des sinistres
- + Préparation des éléments de la déclaration des revenus fonciers
- + Paiement des impôts fonciers
- + 5 consultations juridiques





Dans les faits, comment procède-t-on ?

Notre équipe est là pour vous accompagner durant la mise en location de votre bien. En quelques mots, nous facilitons au maximum les démarches afin rendre le processus le plus simple possible. Après être entrés en contact, notre équipe s'occupe de la mise en location de votre (nous prenons des photos, rédigeons l'annonce, la partageons à notre réseaux et présélectionnons les candidats pour vous). Nous organisons également les visites. En quelques mots : nous nous occupons de TOUT, vous recevez le versement du loyer tous les mois directement sur votre compte bancaire. Voici un résumé des démarches ci-dessous :



Nous rendre visite

Téléphone

Courriel

N'hésitez pas à venir nous voir dans nos bureaux situés au 39 Rue du Faubourg Poissonnière, 75009 Paris. Il est préférable de nous contacter par téléphone afin de pouvoir prendre un rendez-vous en amont.

+33 (0) 1 76 219 716

info@sherlockhomes.org